Envoyé en préfecture le 31/03/2026
Reçu en préfecture le 31/03/2026
Publié le 01/04/2026
ID : 031-213101876-20260327-2026_017-DE

EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE de FONSORBES

Département de la Haute-Garonne – Arrondissement de Muret – Canton de Plaisance du Touch

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept mars, à 19h00, le Conseil Municipal de la commune de Fonsorbes s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. LAFOUX Mathieu, Maire.

Présents :

Mmes AMARDEIL Élodie, BACCOU Valérie, BATAILLE Fiona, BAUDRY Dominique, BOYER Françoise, DAGOREAU Julia, DUPRAT Céline, ECHE Patricia, GORNET Audrey, JULLIEN Aurélie, LACOSTE Christine, PAUSÉ Johanne, PIGASSE Christel, QUARRATO Anne-Marie, RIMPER Mélissa et SETIAO Aurélie

MM. ALAZET Jean-Marc, ARNAUD Jean-Luc, BATAILLE Vincent, BONJEAN Gauthier, CAMPMAS Yves, DARAM Pascal, DAVID Franck, DUPUY Aurélien, FABRE Frédéric, LAFOUX Mathieu, LEGRAND Frédéric, POGODA Robert, QUEMARD DUFFORT Thomas, ROSIQUE Kévin, SERRANI Christian, SÉVERAC Philippe et THIRIOUX Michaël

Séance du
27 mars 2026
Acte n° **2026-017**

Absent(s) représenté(s) : /

Absent(s) : /

Nombre de Conseillers :	
en exercice :	**33**
présents :	33
procurations :	0
absents :	0
votants :	33

Secrétaire de séance : M. QUEMARD DUFFORT Thomas

Date de la convocation : 23 mars 2026

Thème : 5.2 – FONCTIONNEMENT DES ASSEMBLÉES

Objet : Détermination du nombre d'administrateurs du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Vu le décret n° 2023-632 du 20 juillet 2023 portant diverses adaptations du Code de l'Action Sociale et des Familles et du Code Général des Collectivités Territoriales modifiant le Code de l'Action Sociale et des Familles concernant l'organisation des CCAS,

Vu le Code de l'Action Sociale, et notamment son article L 123-6,

Considérant que ledit Décret confie aux assemblées délibérantes des communes la faculté de déterminer le nombre de membres élus et nommés au sein des CCAS,

Considérant que le principe de parité demeure,

Entendu l'exposé du Rapporteur, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Membres présents et représentés :

VOTE		
	Pour :	33
	Contre :	0
	Abstention :	0

ARTICLE 1 : fixe à 16 le nombre d'administrateurs du Conseil d'Administration du CCAS, répartis comme suit :

- 8 membres élus au sein du Conseil Municipal
- 8 membres nommés par le Maire dans les conditions de l'article L 123-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles

Sachant que M. le Maire est Président de droit du Conseil d'Administration du CCAS.

ARTICLE 2 : dit que la présente délibération sera télétransmise à la Préfecture de Haute-Garonne pour contrôle de légalité.

ARTICLE 3 : dit que la présente délibération fera l'objet d'une publication sur le site Internet de la collectivité durant deux mois.

ARTICLE 4 : dit que la présente délibération fera l'objet d'une insertion dans le tableau répertoriant la liste des délibérations du Conseil Municipal du 27 mars 2026.

.../...

Envoyé en préfecture le 31/03/2026
Reçu en préfecture le 31/03/2026
Publié le 01/04/2026
ID : 031-213101876-20260327-2026_017-DE

COMMUNE DE FONSORBES	DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL du 27 mars 2026 - acte n° 2026-017 - page 2/2
Thème :	5.2 - FONCTIONNEMENT DES ASSEMBLÉES
Objet :	Détermination du nombre d'administrateurs du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

ARTICLE 5 : dit que la présente délibération sera exécutoire à compter de sa télétransmission au représentant de l'État dans le Département et de sa publication sur le site Internet de la collectivité.

ARTICLE 6 : dit que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication sur le site Internet de la collectivité. Ce recours peut être effectué par le Téléservice Télérecours Citoyens www.telerecours.fr.

M. le Maire et ses Adjoints sont autorisés à prendre toutes mesures nécessaires en vue de l'exécution de la présente délibération.

M. le Maire
LAFOUX Mathieu

MAIRIE DE FONSORBES (Haute-Garonne)

Le Secrétaire de Séance
QUEMARD DUFFORT Thomas

Tableau répertoriant la liste des délibérations du Conseil Municipal du 27 mars 2026 publié sur le site Internet de la collectivité le - 1 AVR. 2026